PARLEMENT DU RWANDA **UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE**

77ème Session du Comité Exécutif
Kigali, 10 et 11 Mars 2022

_____

RAPPORT
DE LA 77ème SESSION DU COMITE EXECUTIF
(Adopté)

La 77ème session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine (UPA) s'est tenue les 10 et 11 Mars 2022 à Kigali (République du Rwanda), au siège du Parlement, sous la présidence de l'Honorable Mohamed Ali HOUMED, Président de l'Assemblée Nationale de Djibouti, Président du Comité Exécutif de l'UPA.

Le Président du Comité Exécutif était entouré de l'Honorable Donatille MUKABALISA, Présidente de l'Assemblée Nationale de la République du Rwanda, de l'Honorable Femi Gbajabiamila, Président de la Chambre des Représentants du Nigéria, et de Monsieur IDI Gado Boubacar, Secrétaire Général de l'Union Parlementaire Africaine.

Les délégués des parlements des pays ci-après ont participé à ces travaux : **Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée Equatoriale, Maroc, Niger, Nigéria, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Soudan du Sud, Tchad, Togo et Zimbabwe.**

I – SEANCE D'OUVERTURE

Dans son allocution de bienvenue, **l'Honorable Donatille MUKABALISA, Présidente de la Chambre des Députés**, a tout d'abord indiqué que c'est avec joie qu'elle accueille les parlementaires africains à Kigali et plus particulièrement au Parlement du Rwanda et que c'est un honneur pour elle de s'adresser aux parlementaires participant à cette 77ème Session du Comité Exécutif. Aussi, leur a-t-elle souhaité, au nom du Parlement du Rwanda, la bienvenue exprimée également en langue nationale : « Murakaza neza ».

Elle s'est félicitée que le Comité Exécutif à sa réunion de Djibouti ait donné l'opportunité au Rwanda d'accueillir la présente session.

Elle a tenu à remercier le Secrétariat général de l'UPA pour le bon déroulement des préparatifs de la session de Kigali.

A ses collègues, les Présidents de l'Assemblée Nationale de Djibouti et de la Chambre des Représentants du Nigéria, ainsi qu'à tous les délégués des différents parlements membres de l'UPA, elle a adressé ses remerciements pour s'être déplacés à Kigali malgré leurs obligations.

La Présidente a exprimé sa satisfaction de voir que la pandémie de covid-19 commence à reculer et à permettre la reprise du contact humain qui reste irremplaçable. Toutefois, elle a insisté sur la poursuite des efforts pour vaincre cette pandémie et a félicité les pays qui ont fait preuve de résilience louable.

Cette réunion sera l'occasion pour les parlementaires de discuter de la voie à emprunter permettant la relance des économies nationales, des systèmes sanitaires et de la reprise en général, a-t-elle ajouté. C'est également le moment de jeter un regard critique sur le passé en reformulant l'avenir réservé pour le continent et les générations futures.

La Présidente a, par ailleurs, indiqué que cette session permettra un échange d'expériences à travers la tenue d'une réunion-débat sur des thèmes portant sur le développement, la transformation économique, la bonne gouvernance, la gestion de la pandémie, la relance économique et sur la mise en œuvre du traité sur la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf). Elle s'est dit convaincue que l'UPA fera entendre sa voix sur les défis du continent et le rôle que les parlementaires auront à jouer dans la transformation sociale et des conditions de vie des populations.

La Présidente a enfin réitéré ses souhaits de bienvenue à Kigali et de succès pour les travaux de cette 77ème Session du Comité Exécutif, tout en conviant les parlementaires à découvrir Kigali et les valeurs de la culture rwandaise.

Cette allocution a été suivie par celle de **l'Honorable Mohamed Ali HOUMED, Président de l'Assemblée Nationale de Djibouti, Président du Comité Exécutif,** qui a, au nom des participants et en celui de l'ensemble des membres de l'Union Parlementaire Africaine, exprimé sa gratitude à la République du Rwanda pour l'honneur et l'amitié qu'elle leur fait en abritant la 77ème Session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine.

Le Président a d'emblée indiqué que le devoir de mémoire et l'obligation de se souvenir l'amènent à rappeler humblement, qu'il y a près de trente années, le peuple rwandais a été profondément marqué par une tragédie, un massacre de grande ampleur avec le génocide perpétré contre les Tutsi. Il a ajouté que cette page douloureuse de l'histoire récente du Rwanda a meurtri le cœur de tous les africains et quand, dans certains moments de crise, le sentiment racial prend le pas sur le sentiment humain, le souvenir du génocide est là pour nous appeller à la sagesse, à la raison et nous souffler à l'oreille, avec insistance, « **PLUS JAMAIS CA** ».

Aussi, a-t-il prié les participants à cette session du Comité Exécutif de bien vouloir se lever pour observer une minute de silence à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour que vive le Peuple rwandais.

Le Président s'est ensuite acquitté de l' agréable devoir de saluer, au nom de ses collègues Présidents de parlement, des Chefs de Délégation et des parlementaires présents à cette rencontre, le Président de la République du Rwanda, Son Excellence Monsieur Paul KAGAME, dont la vision ne cesse d'inspirer ses pairs africains en matière de bonne gouvernance et d'initiatives innovantes, tout en lui exprimant leur reconnaissance et de leur profonde gratitude. Le Président du Comité Exécutif a également, au nom de tous les participants, adressé au Parlement rwandais ainsi qu'au Groupe national rwandais de l'UPA, ses remerciements pour l'accueil chaleureux et fraternel dont ils ont été l'objet depuis leur arrivée au Rwanda.

Il a rappelé que c'est avec enthousiasme et à l'unanimité qu'ils avaient accepté l'aimable proposition du Parlement rwandais d'accueillir la 77ème session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine dans cette belle et verdoyante ville de Kigali. Kigali représente un symbole, celui de la capacité d'un peuple à construire son destin ainsi que sa détermination à relever les défis qui se dressent sur le chemin de son développement, a-t-il indiqué.

Le Président a par la suite observé que leur session se tient au moment où le monde est confronté à des crises diverses et à des défis majeurs tels que le réchauffement climatique, le terrorisme, la migration non ordonnée, la pandémie de Covid-19 et la pauvreté. Sur toutes ces problématiques

qui interpellent notre conscience d'élus, l'Union Parlementaire Africaine a toujours fait entendre la voix des populations africaines, leurs préoccupations, leurs aspirations à plus de bonheur et de progrès, a-t-il signalé. Elle a travaillé inlassablement à la promotion de la paix, du développement humain et de la démocratie en Afrique. Il a précisé que ce travail doit être poursuivi car, dans la plupart des cas, il s'agit de processus jamais achevés ou alors il s'agit de problèmes structurels qui recommandent une vigilance permanente.

Il a regretté que, parfois, ce sont de graves reculs qui sont enregistrés comme c'est le cas aujourd'hui en matière de démocratie où nous assistons à la résurgence des coups d'Etat militaires particulièrement dans la zone ouest du continent. Il s'est interrogé s'il s'agissait d'un épiphénomène, d'une remise en cause du concept de démocratie tel qu'il a toujours été compris, ou d'une réponse à la détresse des populations liée à la mal gouvernance et à la gestion de la crise sécuritaire que traversent plusieurs pays de notre continent.

Ces interrogations nombreuses et légitimes invitent à consacrer à cette question d'actualité toute l'attention qu'elle mérite. Dans cette perspective, il a proposé aux Honorables membres du Comité Exécutif que dans la concertation et en relation avec nos partenaires, une conférence soit organisée dans un pays membre de l'UPA sur « la crise de la démocratie en Afrique ». Cette conférence sera l'occasion d'approfondir l'analyse de ce phénomène pour mieux le comprendre et lui apporter les solutions que nous jugerons appropriées, a-t-il indiqué.

Le Président a, par ailleurs, fait savoir que des échanges sont en cours sur la possibilité d'organiser deux autres rencontres internationales au cours de cette année 2022, l'une portant sur la mise en œuvre des résultats de l'étude conjointe réalisée par l'UPA et l'Union Interparlementaire sur le sexisme, le harcèlement et la violence faite aux femmes dans les parlements d'Afrique, et l'autre sur la douloureuse question du terrorisme.

Sur un autre volet de la participation de la femme dans la vie politique, le Président s'est réjoui de rappeler que le parlement rwandais détient le palmarès mondial du plus grand pourcentage de femmes dans les parlements, démontrant ainsi la place qu'occupe réellement la femme dans la vie sociale , politique et économique du Rwanda.

S'agissant de la violence à l' encontre des femmes et particulièrement de l'égalité homme/femme, il a indiqué que la lutte pour l'égalité de genre atteindra son objectif tout simplement parce qu'elle n'est que justice rendue à nos sœurs, à nos filles et à nos mères. Il a, à cet égard, mis en garde contre les risques que les progrès enregistrés sur cette problématique soient annihilés par la violence à l'encontre des femmes, violence qui les prive de leur liberté d'expression, de leur participation dans la prise de décision et, par voie de conséquence de leur participation à la gestion de la cité. L'objectif serait « **UNE TOLERANCE ZERO** », a-t-il précisé.

Sur le terrorisme, le Président a observé qu'aucun pays, aucune nation n'est à l'abri de ce fléau qui menace nos populations civiles et militaires. Il a rappelé que ce n'était pas par hasard que les Honorables membres de l'UPA avaient décidé de consacrer la prochaine conférence de l'UPA à cette brulante et préoccupante question.

Abordant l'ordre du jour de cette session, le Président a indiqué que les travaux porteront notamment sur les activités menées au cours de l'intersession, sur la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence tenue en Octobre dernier à Djibouti, sur l'examen des

comptes de gestion des années 2020 et 2021 ainsi que sur l'ordre du jour de nos prochaines réunions, particulièrement de la 44ème Conférence qui se tiendra à Hararé à l'aimable invitation du Parlement du Zimbabwe.

Il a observé que ces travaux de Kigali donneront l'opportunité aux membres du Comité Exécutif de se pencher sur la question du règlement des cotisations par les Parlements membres. Il a ajouté que la dynamique qu'ils veulent insuffler à leur organisation reste largement tributaire des moyens mis à sa disposition. Aussi, a-t-il réitéré son appel pour que chaque parlement membre honore ses engagements en s'acquittant de sa cotisation. Il a indiqué, à cet égard, qu'un Comité AD HOC sera mis en place et soumettra ses conclusions aux organes de l'UPA sur les mesures qu'il convient de prendre pour le respect des obligations statutaires.

Avant de clore son allocution, le Président du Comité Exécutif a, au nom de tous les Parlementaires, réitéré ses remerciements aux autorités et au Peuple rwandais pour les bienveillantes attentions dont ils ont été l'objet et s'est dit assuré du bon déroulement des travaux à Kigali de l'Union Parlementaire Africaine qui souffle cette année ses 46 ans d'existence.

Il a enfin déclaré ouverte la 77ème session du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire Africaine.

La séance a été ensuite suspendue.

II – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A la reprise de la séance, le Président du Comité Exécutif a demandé au Secrétaire Général de donner lecture des points du projet d'ordre du jour suivant :

1. Examen de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence
2. Examen des Compte de gestion vérifiés pour les exercices 2020 et 2021
3. Elaboration du projet d'ordre du jour de la 44ème Conférence
4. Projet d'ordre du jour de la 78ème Session du Comité Exécutif
5. Date et lieu de la 78ème Session du Comité Exécutif.

Ce projet d'ordre du jour est adopté.

III –EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

A – Mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence

Suite à la présentation par le Secrétaire général du rapport sur la mise en œuvre des décisions et recommandations de la conférence, les membres du Comité Exécutif ont mis l'accent sur le rôle de la femme et sa participation dans les processus de décision, particulièrement au moment où vient d'être célébrée la journée internationale de la femme.

Les échanges ont porté sur la parité homme-femme et sur les droits de la femme pour une pleine participation au developpement durable des pays.

Sur la parité, plusieurs délégués ont pris la parole pour dire que leurs pays respectifs ont fait des progrès en la matière de même que sur l'autonomisation des femmes.

Les membres du Comité Exécutif ont appelé à plus de coopération entre pays africains afin d'atteindre les objectifs de développement.

Le sujet du terrorisme a également retenu l'attention des délégués. Ils se sont félicités de l'inscription de cette question à l'ordre du jour de la prochaine conférence de l'UPA. A cet égard, ils ont insisté sur la lutte contre ce fléau à travers notamment la coopération entre les pays et la destruction des sources d'approvisionnemnt en armes des terroristes.

Enfin, le changement climatique a aussi été un sujet de préoccupation des membres du Comité Exécutif qui ont suggéré de se pencher sur la dynamique démographique.

B – Examen des Comptes de Gestion vérifiés pour les exercices 2020 et 2021

Les Comptes de Gestion vérifiés pour les exercices 2020 et 2021 ont été présentés par l'Honorable Shérif El Gabaly, Vérificateur des comptes. A l'issue de cette présentation, il a insisté, pour la pérennité de l'UPA, sur le règlement des cotisations et, qu'à cette fin, la mise en place d'un Comité Ad hoc chargé d'examiner la question des arriérés de cotisations reste nécessaire.

Le Comité Exécutif a pris note de la volonté exprimée par certains membres d'honorer dès que possible leurs engagements vis-à-vis de l'UPA.

Par ailleurs, le Comité Exécutif a souhaité que l'UPA soit présente dans les réseaux sociaux afin d'accroitre sa visibilité.

Sur l'inscription d'une ligne budgétaire pour les activités du Comité des femmes, le Secrétaire général a indiqué qu'en l'état actuel des ressources budgétaires de l'UPA constituées de 50% du budget prévisionnel adopté, il serait difficile de l'envisager. Il a ajouté que ces ressources servent essentiellement à organiser nos sessions statutaires et à organiser avec l'aide de partenaires des réunions spécialisées.

Les membres du Comité Exécutif ont demandé de porter dans le Compte de gestion les dépenses de déplacement effectuées dans le cadre des activités de l'UPA.

A la fin des différentes interventions des délégués, le Comité Exécutif a adopté les Comptes de Gestion vérifiés pour les exercices 2020 et 2021 ainsi que le Rapport des Vérificateurs des Comptes et leurs recommandations.

Il a, enfin, donné quitus au Secrétaire Général de l'Union Parlementaire Africaine pour sa gestion au titre des exercices 2020 et 2021.

Avant de clôre l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Comité Exécutif a mis en place, comme recommandé par les Vérificateurs, un Comité Ad hoc composé comme suit :

Mme MOLOMA DON Annie, Membre de l'Assemblée nationale (Centrafrique)
M. Zhou Tafanana, Membre du Parlement (Zimbabwé)
Mme LAWSON –de SOUZA Raymonde kayi, Députée à l'Assemblée Nationale (Togo)
M. RUHAKANA Albert, Membre de la Chambre des Députés (Rwanda)
M. SALMI Mouhamed, Membre du Conseil de la Nation (Algérie)
M. Khalihina El Garch, Membre de la Chambre des Conseillers (Maroc)
M. El Gabaly Sherif , Membre de la Chambre des Représentants (Egypte), Vérificateur des comptes (Exercices 2020 et 2021)
M. Salifou Moussa, Membre de l'Assemblée Nationale (Niger), Vérificateur des comptes (Exercices 2020 et 2021)

C – Elaboration du Projet d'ordre du jour de la 44ème Conférence

Le Secrétaire Général a donné lecture du projet d'ordre du jour de la 44ème Conférence qui se présente comme suit :

1. Rapport du Président du Comité Exécutif
2. Rapport d'activités du Secrétaire Général
3. Rapport du Comité des femmes parlementaires
4. Amendements aux statuts et au Règlement intérieur
5. *La contribution des parlements dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent : comment atténuer les effets de ce fléau à travers la bonne gouvernance démocratique*. (Commission politique)
6. *Les conséquences économiques et sociales du terrorisme sur les populations: comment accroître leur résilience*. (Commission économique et du développement durable)
7. Renouvellement du mandat du Secrétaire général de l'UPA
8. Date et lieu de la 45ème Conférence.
9. Divers

Particulièrement sur le point 7, le Président a indiqué que conformément aux dispositions statutaires, le mandat du Secrétaire général est de quatre ans renouvelable une fois. Aussi, a-t-il proposé aux membres du Comité Exécutif d'accorder de nouveau leur confiance au Secrétaire général en renouvelant son mandat. Cette proposition a été acceptée par applaudissements.

Des précisions ont été données sur le point portant « amendements aux Statuts et Règlement intérieur» et de son retrait au cas où il n'y aurait pas de propositions.

Le Comité Exécutif a par la suite adopté ce projet d'ordre du jour de la 44ème Conférence.

En application des dispositions de l'article 10 des Statuts, le Comité Exécutif a désigné à sa séance plénière du 11 mars 2022 les Rapporteurs de la Commission Politique et de la Commission Economique et du développement durable.

(Messieurs NGAYAP Pierre-Fambeau, Sénateur du Cameroun et DIBAHI Dodo Amédée, Député de Côte d'Ivoire, ont été respectivement désignés comme Rapporteurs).

D – Projet d'ordre du jour de la 78ème Session du Comité Exécutif

Le Secrétaire Général a présenté le projet d'ordre du jour suivant de la 78ème Session du Comité Exécutif:

1. Examen de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Conférence
2. Examen et adoption du programme annuel de travail pour 2023
3. Examen et adoption du projet de budget pour l'exercice 2023
4. Examen et adoption du projet d'ordre du jour de la 44ème Conférence
5. Renouvellement du mandat du Secrétaire général de l'UPA
6. Projet d'ordre du jour de la 79ème Session du Comité Exécutif
7. Date et lieu de la 79ème Session du Comité Exécutif.

Le Comité Exécutif a adopté le projet d'ordre du jour de la 78ème Session du Comité Exécutif.

E – Date et lieu de la 78ème Session du Comité Exécutif

Suite à l'invitation du Parlement du Zimbabwé formulée à Djibouti d'accueillir la prochaine Conférence, le Comité Exécutif a donc pris note que la 78ème Session du Comité Exécutif et la 44ème Conférence se tiendront à Victoria Falls en novembre 2022, à une date qui sera fixée de commun accord entre l'UPA et le pays hôte.

F – Réunion-débat

Les membres du Comité Exécutif ont pris part, dans la matinée du 11 mars 2022, à une réunion-débat organisée par le pays hôte sur les thèmes suivants :

- **Les expériences du Rwanda dans la reconstruction, 28 ans après le génocide contre les Tutsi et les meilleures pratiques en termes de leadership, de bonne gouvernance et de processus de réconciliation,** *communication présentée par le Dr Usta KAITESI, PDG du Rwanda Governance Board*

- **La réponse mondiale à la pandémie de covid-19 :**
  1. **Réponse de la santé publique et impacts sur les soins de santé**
     Communication présentée par le Dr NGAMIJE Daniel, Ministre de la Santé

  2. **Impact économique et processus de reprise**
     Communication présentée par M. Richard TUSABE, Secrétaire d'Etat en charge du Trésor National

- **Favoriser la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine pour la transformation économique de l'Afrique**
  Communication présentée par l'Honorable HABYARIMANA Béata, Ministre du Commerce et de l'Industrie

G – Adoption du Rapport et clôture de la session

Au cours de la séance de clôture, les membres du Comité Exécutif ont entendu le Rapport de sa 77ème Session présenté par l'Honorable Vanderpuije Alfred Okoe, membre du Parlement du Ghana, Rapporteur du Comité Exécutif.

Après l'adoption du rapport, le Président a prononcé l'allocution de clôture de la 77ème Session du Comité Exécutif.

Kigali, le 11 Mars 2022